

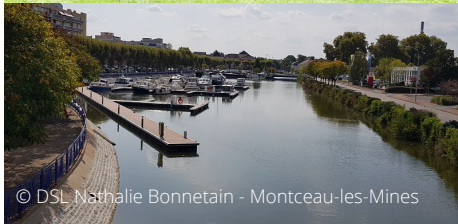


## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



© DSL Nathalie Bonnetain - Chalon-sur-Saône



© DSL Nathalie Bonnetain - Montceau-les-Mines



© DSL Nathalie Bonnetain - Montpont-en-Bresse



© DSL Nathalie Bonnetain - Etang-sur-Arroux



© DSL Nathalie Bonnetain - Berzé-la-Ville



© DSL Nathalie Bonnetain - La Clayette

### ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La marque territoriale Route71-Bourgogne du Sud assure la promotion du Département de Saône-et-Loire à travers différentes actions de communication dont des bornes, placées à différents endroits du territoire, permettant aux touristes et résidents d'accéder facilement à toutes les richesses touristiques via l'application web Route71-Bourgogne du Sud.



## LE JURY DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE-ET-LOIRE DU LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" DÉBUTE SES VISITES DÈS LE 30 JUIN PROCHAIN

Comme chaque année, dans le cadre du label "Villes et Villages Fleuris", le jury départemental organise des visites avec 12 itinéraires, dans les communes inscrites (non labellisées) du jeudi 30 juin au vendredi 29 juillet 2022. Les communes 1 fleur seront quant à elles contrôlées en septembre.

Le jury départemental des Villes et Villages Fleuris, le label qualité de vie, rendra visite à 50 communes non labellisées Villes et Villages Fleuris qui souhaitent valoriser leur attractivité territoriale auprès des touristes, des administrés et des entreprises, à travers un travail mené sur la qualité de vie, le paysage et l'environnement.

Le label "Villes et Villages Fleuris" encourage les communes à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, développer l'attractivité touristique, résidentielle et commerciale, tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement.

C'est un outil d'aide au quotidien pour les collectivités qui souhaitent améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des habitants.

Le jury départemental sillonnera donc la Saône-et-Loire pour constater les efforts réalisés par tous en termes de qualité de vie. Il s'emploiera, comme chaque année, à mettre en valeur les travaux des communes ou des bénévoles alliant technicité horticole, créativité artistique et respect de la nature.

Pour récompenser les meilleures actions, une cérémonie de remise des prix aura lieu en début d'année 2023, en présence d'André ACCARY, Président du Département de Saône-et-Loire, des conseillers départementaux, de la Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire, et des maires de Saône-et-Loire.

*[Pour accéder à la grille d'évaluation, cliquez ici !](#)*



NB : en raison des récentes intempéries, le planning est susceptible d'être modifié. Veuillez prendre contact avec les mairies pour vous assurer des jours et horaires des visites.

*Pour toute question, Nathalie Bonnetain se tient à votre disposition : 03 85 21 02 21  
[n.bonnetain@saoneetloire71.fr](mailto:n.bonnetain@saoneetloire71.fr)*

Contact presse Emilie COLIN [e.colin@saoneetloire71.fr](mailto:e.colin@saoneetloire71.fr) 03 85 21 92 54